



Le rendez-vous de santé multi-acteurs d'un élevage de ruminants ou de monogastriques



Auteure : Anne-Christine Lefort (ITAVI)

Co-auteurs : Jef Reichardt (vétérinaire libéral), Claire Manoli (ESA d'Angers), Aurore Duvauchelle Waché (Institut de l'Élevage), Nathalie Bareille (ONIRIS), Pierre Kaufmann (vétérinaire libéral, FRGTV Pays de la Loire).

Guide écrit en 2022 dans le cadre du Projet Européen pour l'Innovation « UniFil Anim Santé », volet 1 : « Intégration des démarches de pilotage de la santé des troupeaux ruminants et monogastriques ». Ce projet a été co-financé par la Région Pays de la Loire et l'Europe.

En plus des auteurs et co-auteurs, l'ensemble des partenaires ayant contribué à l'écriture de ce guide sont : Alexandre Poissonnet (IFIP), Aude Dubois (Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire), Benoît Dilé (vétérinaire libéral), Justine Defois (ESA d'Angers, Unité URSE), Soazig Di Bianco (ESA d'Angers, Unité LARESS), Florence Maupertuis (Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire), Mily Leblanc Maridor (ONIRIS), Laura Perez (Chambre Régionale d'Agriculture des Pays de la Loire), Philippe Roussel (Institut de l'Élevage), Annie Sigwalt (ESA d'Angers, Unité LARESS), Angélique Travel (ITAVI).

Ce guide est également le fruit d'une collaboration avec plusieurs éleveur(se)s, vétérinaires et conseillers en élevages des filières monogastriques (volailles et porcs) et de ruminants (bovins, ovins et caprins) que nous tenons tout particulièrement à remercier.

CONTACTS :

Filière volailles

Anne-Christine Lefort : lefort@itavi.asso.fr

Filière porcs

Alexandre Poissonnet : alexandre.poissonnet@ifip.asso.fr

Filières ruminants

Claire Manoli : c.manoli@groupe-esa.com

Aurore Duvauchelle Waché : aurore.wache@idele.fr

Crédits photo : CRAPDL/IDELE (couverture) - PaeGAG/ADOBE STOCK - Natee Meepain/ADOBE STOCK - C. HELSLY/CNIEL - CRAPDL/IDELE - Corinne Maigret/IDELE - IFIP • Réalisation : Beta Pictoris • Mise en page : Corinne Maigret (Institut de l'Élevage) • N° réf. Idele : 0022 403 023 • Décembre 2022



uelle que soit la filière, tout le monde s'accorde sur le fait que **piloter la santé du troupeau** permet de prévenir l'apparition de maladies, d'agir précocement et de suivre leur évolution. « Piloter » c'est contrôler et agir avant, pendant et après. L'éleveur est le 1^e pilote de la santé. Pour cela, il dispose de différents outils et s'entoure d'intervenant(s) sanitaire(s) (vétérinaires, conseillers...). Cependant, pour que cela soit totalement efficace, il est nécessaire que tout le monde communique, que les données soient disponibles pour tous, que les objectifs et

les plans d'actions soient partagés. Ainsi, il faut qu'une **démarche de pilotage de la santé** soit **intégrée** dans l'élevage, **co-construite** entre l'éleveur et ses intervenants, qu'elle soit **partagée** (disponibilités/partage des résultats à chaque intervenant sanitaire), et **suivie** par chacun. La **co-construction** à l'échelle de l'élevage d'une démarche de pilotage de la santé impliquant l'éleveur, son vétérinaire et son/ses conseillers sanitaires est nécessaire pour pouvoir avoir **un outil utilisé, flexible et adapté** aux objectifs et aux contraintes de l'éleveur. Cette étape de co-construction permet également de créer un espace d'échanges entre éleveur et intervenants et entre intervenants pour optimiser les actions à mettre en place.

Ainsi, la mise en place d'un rendez vous de santé multi-acteurs peut permettre de réunir tous ces avantages et d'apporter une solution vertueuse pour assurer une bonne santé du troupeau.

LE PROJET EUROPÉEN POUR L'INNOVATION « UNIFIL ANIM SANTÉ » EST UN PROJET :

- Multi-partenarial
- Financé par l'Europe et la région Pays de la Loire pour 3 ans.
- Regroupant les filières : ruminants (bovins et petits ruminants) et monogastriques (porcs et volailles)
- Ayant pour objectif de donner des clés aux éleveurs pour améliorer le pilotage de la santé animale, en collaboration avec leurs conseillers (techniciens, vétérinaires, ...), en s'inspirant entre filières de production dans un objectif de progrès collectif.

PARTIE 1**7****Pourquoi mettre en place un rendez-vous de santé multi-acteurs ?****PARTIE 2****11****Comment préparer le rendez-vous de santé multi-acteurs ?****11** QUELLES MODALITÉS PRATIQUES ?**12** QUELS DOCUMENTS PRÉPARÉS ?**17** SYNTHÈSE DES DONNÉES ET DES QUESTIONNAIRES AVANT LE RENDEZ-VOUS**PARTIE 3****21****Comment se déroule l'entretien pendant le rendez-vous de santé multi-acteurs ?****21** ÉTAPE 1**21** ÉTAPE 2**22** ÉTAPE 3**PARTIE 4****23****Que faire après le rendez-vous de santé multi-acteurs ?****23** ÉTAPE 1 : LE COMPTE RENDU**23** ÉTAPE 2 : LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D' ACTIONS ET LE SUIVI

- 26 ANNEXE 1
Questionnaire préalable
au rendez-vous de santé
- 28 ANNEXE 2
Compte rendu du rendez-vous de santé
- 30 ANNEXE 3
Évaluation de la mise en application du
plan d'action

La partage des points de vue est indispensable pour un pilotage efficace de la santé des troupeaux.



Pourquoi mettre en place un rendez-vous de santé multi-acteurs ?

L'évolution du contexte sanitaire des élevages, des pressions sociétales, techniques, économiques rend nécessaire un changement d'approche sanitaire dans les élevages vers une démarche davantage axée sur la prévention. Dans ce cadre, le pilotage de la santé par l'éleveur accompagné de ses conseillers est essentiel.

Les travaux menés dans le cadre du projet UniFil Anim Santé ont souligné le fait que les outils de pilotage de la santé du troupeau cités par les conseillers et les éleveurs sont différents, et ne s'appliquent pas sur le même pas de temps : les éleveurs s'appuient principalement sur des indicateurs « sensoriels » et immédiats (odeur, vue, son...), pour suivre l'élevage au jour le jour et déceler le besoin d'actions correctives immédiates. Les conseillers, quant à eux, utilisent des outils de suivi rétrospectifs, chiffrés pour faire des bilans périodiques (sur un cycle de production, une année...) à partir de données enregistrées en élevage, en abattoir, en laboratoire, etc. Ces différences de vision, qui existent quelles que soient les filières de

production, rendent nécessaire le dialogue entre les parties, avec des explications pour une prise en compte des points de vue exprimés.

Des rendez-vous ciblés sur la santé des troupeaux sont déjà réalisés comme la visite sanitaire d'élevage (VSE) ou le bilan sanitaire d'élevage (BSE), qu'il ne faut pas confondre (cf. encadré), ou certains audits d'élevage. Cependant, les travaux menés lors du projet UniFil Anim Santé ont souligné que le bilan sanitaire d'élevage est souvent vécu comme une contrainte réglementaire, et non comme une opportunité d'amélioration et de progrès qui permettrait de fixer des objectifs d'amélioration et un suivi planifié. Par ailleurs, le vétérinaire n'a pas toujours accès à l'ensemble des données concernant l'élevage, ce qui ne lui permet pas d'optimiser le suivi. Enfin, l'intérêt de la communication entre intervenants a été souligné par les éleveurs dans les filières monogastriques lors du projet mais elle est fréquemment regrettée en filières ruminants. C'est pourquoi il a été exprimé par les différents acteurs le besoin d'un rendez-vous de santé plus large,

impliquant, en plus du vétérinaire et de l'éleveur, d'autres intervenants (technicien de l'organisation de production, du contrôle de performances, etc..) qui pourront fournir les informations complémentaires, partager les objectifs à atteindre et participer au suivi. Ce guide a donc pour objectif de fixer le cadre de ce rendez-vous de santé multi-

acteurs et de donner les lignes directrices pour son organisation et sa mise en œuvre. La plupart des éléments abordés pourront également être utilisés pour la mise en place de bilans sanitaires d'élevages, et il sera possible de s'en inspirer pour organiser des rendez-vous éleveur/vétérinaire.

LE BILAN SANITAIRE D'ÉLEVAGE (BSE) ET LA VISITE SANITAIRE D'ÉLEVAGE (VSE)

Ils sont souvent réalisés en même temps **mais ils n'ont pas les mêmes objectifs et ne doivent pas être confondus.**

Visite Sanitaire d'Élevage (ou VSE) (Dispositif introduit par l'arrêté interministériel du 24 janvier 2005 et l'arrêté du 24 septembre 2015) :

- Visite **obligatoire** concernant les filières bovine, avicole, porcine, caprine, ovine, équine et apicole réalisée par le vétérinaire sanitaire de l'élevage avec un triple objectif :
 - > sensibiliser les éleveurs à une thématique d'intérêt en santé publique vétérinaire en leur fournissant des conseils personnalisés sur cette thématique ;
 - > collecter des informations sur les élevages afin que l'État puisse mieux connaître et protéger les filières ;
 - > renforcer les liens entre éleveurs, vétérinaires sanitaires et administration.
- Il ne s'agit pas d'un contrôle officiel mais d'un temps d'échanges entre l'éleveur et son vétérinaire sanitaire, sur la base d'un questionnaire et d'un guide établis par instruction du Ministre chargé de l'Agriculture, sur un thème spécifique (ex : antiparasitaires, biosécurité, etc...).
- Elle est gratuite pour l'éleveur car entièrement financée par l'État.

Bilan Sanitaire d'Élevage (ou BSE) : (Dispositif introduit par l'arrêté du 24 avril 2007).

- Pour pouvoir prescrire les médicaments vétérinaires nécessaires à la mise en œuvre du protocole de soins **sans examen préalable** des animaux, le vétérinaire qui dispense dans l'élevage des soins réguliers au sens du 2° de l'article R. 5141-112-1 du code de la santé publique réalise un **bilan sanitaire de l'élevage**, met en place un **protocole de soins** et réalise des **visites régulières** de suivi. À ce titre, tout soin effectué par le vétérinaire est enregistré ou annexé dans le registre d'élevage.
- Le BSE est effectué lors d'une visite annuelle dont l'objectif est de définir l'état sanitaire de référence de l'élevage en identifiant les principales affections observées au cours de l'année précédente, dont certaines sont considérées comme prioritaires.
- À l'issue du BSE, le vétérinaire élabore avec l'éleveur un **protocole de soins** pour les maladies rencontrées dans l'élevage. Il contient :
 - > la liste de mesures préventives et curatives à mettre en place,
 - > les mesures médicales (antiparasitaires, vaccination, traitements curatifs...)
 - >> le protocole de soins permet au vétérinaire de réaliser, si besoin, une prescription sans avoir besoin de se déplacer pour consulter le ou les animaux concernés.
- Le BSE et le protocole de soin ne sont obligatoires **QUE** si
 - > l'éleveur souhaite mettre en œuvre des soins, en accord avec le protocole de soins, sans visite préalable du vétérinaire,
 - > le vétérinaire juge que l'éleveur est capable de gérer seul les maladies qu'il inscrit dans le protocole de soins.



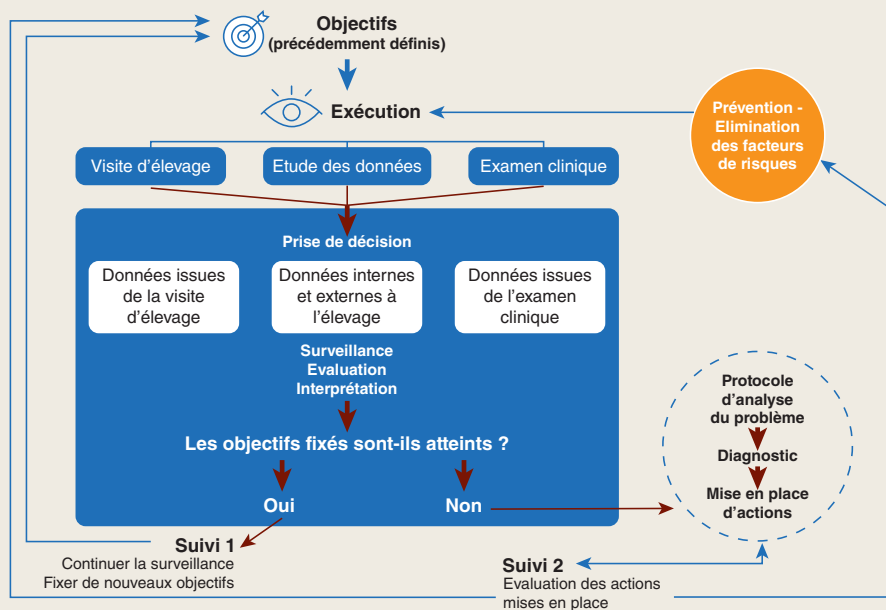
En l'absence de BSE et de protocole de soin pour une maladie donnée, l'éleveur doit faire appel au vétérinaire **chaque fois** qu'il souhaite administrer des médicaments à ses animaux.

LE RENDEZ-VOUS DE SANTÉ MULTI-ACTEURS



Réunion de travail autour de la santé des animaux entre l'éleveur, son vétérinaire, son ou ses techniciens/conseillers qui interviennent pour la gestion de la santé animale dans cet élevage et en **détiennent des données**, ayant pour objet la **mise en commun** des informations zootecniques, sanitaires, technico-économiques de l'élevage, en vue d'une **analyse conjointe** et la **mise en place d'un plan d'actions** avec des objectifs d'amélioration partagés et des indicateurs de suivi. Cette visite peut ou non intégrer le BSE et/ou la VSE.

FIGURE 1 : QU'EST-CE QU'UN SUIVI D'ÉLEVAGE ?



¹ Brand, A., Noordhuizen, J.P.T.M., Schukken, Y.H., 2001. Herd health and production management in dairy practice, 3rd ed. Wageningen Pers, Wageningen.

QUELS AVANTAGES DU RENDEZ-VOUS DE SANTÉ MULTI-ACTEURS POUR L'ÉLEVEUR ?




- **Une vision plus juste de ce qui se passe dans l'élevage** : le rendez-vous de santé multi-acteurs permet de réunir tous les acteurs de la santé dans l'élevage afin que chacun apporte ses informations, partage sa vision, ce qui permet d'en faire une synthèse.



- **Un gain de temps significatif** : tous les conseillers sont vus ensemble et le bilan de l'ensemble des informations disponibles est fait en une seule fois, ce qui évite d'avoir plusieurs plages de temps mobilisées et d'avoir à ressortir plusieurs fois les documents nécessaires.



- **Des objectifs clairs pour l'année** : les acteurs de la santé et l'éleveur se mettent d'accord sur les objectifs d'amélioration de la santé de l'élevage pour l'année à venir, et fixent ensemble des points réguliers pour vérifier que la réalisation progresse selon le plan prévu. Le cas échéant, des ajustements sur les objectifs et/ou les actions pourront être envisagés.

A close-up photograph of a person's hands writing in a white notebook with a silver pen. The person is wearing a gold watch. In the background, a laptop screen displays a dashboard with various charts, including a donut chart and a bar chart. The scene is set on a desk with several documents and a pen holder. The overall atmosphere is professional and focused on data analysis.

Le partage des données entre toutes les parties prenantes facilite la définition d'objectifs partagés par tous.

Comment préparer le rendez-vous de santé multi-acteurs ?

Pour que le rendez-vous de santé soit mené efficacement et laisse place aux échanges, il est important que chacun le prépare suffisamment en amont. L'un des points clés est le **rassemblement et le traitement des données avant** le RDV (ex : Gestion Technique des Troupeaux de Truies (GTTT), Gestion Technico-Economique (GTE), contrôle laitier...). En effet, nombre de vétérinaires estiment que le temps passé à collecter et à traiter les données lors du BSE est trop important et freine les échanges pour trouver des solutions. Il est donc essentiel que le jour J consiste en un partage des **résultats traités** qui serviront à nourrir la discussion et non en un partage des données « brutes » à traiter.

QUELLES MODALITÉS PRATIQUES ?

Le vétérinaire :

- Choisit si ce RDV sera couplé ou pas au BSE ou à la VSE.
- Présente l'intérêt et le déroulé de ce RDV à l'éleveur.
- Prévoit la durée du RDV (2 heures maximum).
- Établit un devis.
- Prévoit le moment du RDV en fonction

de la saison, des pics d'activité et de la disponibilité prévisible des autres intervenants.

En filière avicole, le vétérinaire décide si la visite se fait

- pendant la période d'élevage (animaux visibles mais risque sanitaire si entrée de multiples intervenants dans l'élevage),*
- au vide sanitaire (permet de voir des aspects matériels + nettoyage et désinfection non visibles en élevage).*
- Identifie conjointement avec l'éleveur les participants au rendez-vous (ceux qui interviennent au niveau de la santé et ont des données sur la santé). *Les autres intervenants pourront intervenir dans le cadre du plan d'action si besoin (ex : bâtiment) mais ne sont pas conviés au RDV.*
- 1 mois à 3 semaines avant le RDV, il envoie un mail à tous les invités pour organiser la réunion (lieu, date) et demander les données (cf. infra).
- 1 mois avant le RDV de santé, le vétérinaire :
 - Envoie aux différents acteurs un questionnaire (voir annexe 1 : trame

de questionnaire) à remplir sur ce qui va bien en matière de santé animale et ce qui pose problème. Il remplit également ce questionnaire. Ce questionnaire permettra de connaître les priorités et préoccupations de l'éleveur et les priorités identifiées par chacun des intervenants.

- Compile l'ensemble des documents en sa possession nécessaires pour le rendez-vous et les envoie aux différents acteurs deux semaines avant la date prévue pour que tout le monde puisse prendre connaissance des documents avant le rendez vous (cf. infra).
- Demande à l'éleveur de compiler les données en sa possession et de les envoyer aux participants au plus tard une semaine avant le RDV (dont le BSE de l'année précédente). Les données concerneront un pas de temps déterminé au préalable par le vétérinaire (ex : de telle date à telle date, précisément, sur les x lots précédents...).
- Demande aux techniciens de compiler les données sanitaires en leur possession et de les envoyer aux participants au plus tard une semaine avant le RDV. Les données concerneront un pas de temps déterminé par le vétérinaire au préalable (ex : de telle date à telle date, précisément, sur les x lots précédents...).
- Traite les données sanitaires reçues de l'éleveur et du technicien la semaine précédant le RDV.

L'éleveur :

- Compile l'ensemble des documents en sa possession nécessaires pour le rendez-vous et les envoie aux différents acteurs deux semaines avant la date prévue (cf. infra).
- Remplit le questionnaire envoyé par le vétérinaire et le renvoie à tous les intervenants au minimum une semaine avant le RDV.

Le technicien/le conseiller :

- Compile l'ensemble des documents en sa possession nécessaires pour le rendez-vous et les envoie aux différents acteurs deux semaines avant la date prévue (cf. infra)
- Remplit le questionnaire envoyé par le vétérinaire et le renvoie à tous les intervenants au minimum une semaine avant le RDV

QUELS DOCUMENTS PRÉPARER ?

L'intérêt du RDV est de pouvoir disposer à la fois des données recueillies quotidiennement dans l'élevage, et des données sur un ou plusieurs cycles de production, voire une année ou plus concernant le sanitaire, la consommation de médicaments, les performances technico-économiques. Le BSE le plus récent peut également être consulté afin de voir si les problématiques et les axes de correction ont évolué.

Au minimum 1 mois avant le RDV, le vétérinaire sollicite les différents acteurs pour que les données que chacun possède soient mises en commun 2 semaines avant le jour du RDV au plus tard, idéalement sur une plateforme informatique commune ou par impression papier. Le but est que chacun des acteurs puisse avoir le temps de prendre connaissance de ces données avant le RDV, et de les analyser dans la mesure de ses compétences.

Pour ne rien oublier, le vétérinaire peut remplir le tableau suivant (1 tableau par espèce) et l'envoyer avec le mail qui détaille l'invitation et l'organisation du RDV.

Si le registre d'élevage est sous format papier, scanner les pages.

« *Merci de nous envoyer les documents ou données ci-dessous concernant la période suivante : .../.../... au .../.../... »*

FIGURE 2 : PRÉPARATION DU RENDEZ-VOUS DE SANTÉ MULTI-ACTEURS

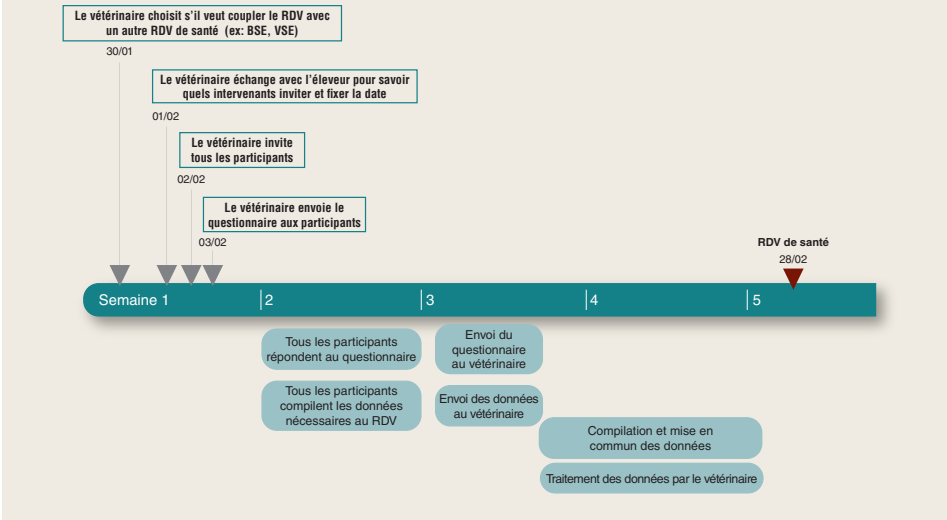


TABLEAU 1 : SUPPORT DE TRAVAIL POUR LE VÉTÉRINAIRE - PORCS



Données à recueillir	Qui les fournit ?
<p>Le registre d'élevage qui comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> Fiche des caractéristiques de l'exploitation Fiche synthétique des données concernant l'encadrement zootechnique, sanitaire et médical Fiches de bandes Fiche de monitoring (suivi de caudophagie) 	Éleveur(se)
Protocole de soins de l'élevage de l'année précédente	Éleveur(se) ou vétérinaire
Bilan sanitaire d'élevage de l'année précédente	Éleveur(se) ou vétérinaire
Étiquette des aliments pour animaux	
Journal de fabrication des aliments	
Plan d'alimentation	Éleveur(se)
Analyse bactériologique et physico-chimique de l'eau	
Résultats de laboratoire	
Bilan des résultats d'abattoir	
Bilan des saisies à l'abattoir	
Gestion Technico-Economique (GTE)	Éleveur(se) ou technicien
Gestion Technique des Troupeaux de Truies (GTTT)	
Bilan des ventes de produits vétérinaires	Vétérinaire
Comptes rendus des audits éventuels	Vétérinaire

**TABLEAU 2 :
SUPPORT DE TRAVAIL POUR LE VÉTÉRINAIRE - VOLAILLES**


Données à recueillir	Qui les fournit ?
Le registre d'élevage qui comprend :	Organisation de production (OP) en cas de besoin d'accès à un logiciel géré par l'OP.
<ul style="list-style-type: none"> Fiche des caractéristiques de l'exploitation Fiche synthétique des données concernant l'encadrement zootechnique, sanitaire et médical 	Éleveur(se)
<ul style="list-style-type: none"> Bons de livraison/facture d'aliments médicamenteux ou de produits non soumis à prescription 	Vétérinaire ou technicien ou éleveur
<ul style="list-style-type: none"> Fiche de bande 	Éleveur(se) ou technicien ou vétérinaire
Protocole de soins de l'élevage de l'année précédente	Éleveur(se) ou vétérinaire
Bilan sanitaire d'élevage de l'année précédente	Éleveur(se) ou vétérinaire
Carnet sanitaire ou mention de l'administration de médicaments vétérinaires ou d'aliments supplémentés	Éleveur(se) ou vétérinaire
Ordonnances	Vétérinaire ou éleveur
Comptes rendus de visites faites durant l'année par le vétérinaire en plus du BSE	
Frais vétérinaires	Vétérinaire
Consommation de médicaments (dont antibiotiques)	
Résultats d'analyses (dont analyses salmonelles)	Laboratoire
Résultats technico-économiques (GTE)	
Courbe de poids	
Courbe de consommation d'eau	Éleveur(se) ou technicien
Poids à l'abattage	
Taux de saisie	
Plan de prophylaxie	
Incidents sanitaires survenus pendant le lot (nature et date, traitement).	Éleveur(se) ou vétérinaire
Protocole de nettoyage et désinfection	
Protocole de dératisation	Éleveur(se) ou technicien
Protocole de désinsectisation	
Guide technique de l'OP	Technicien
Comptes rendus des audits éventuels (ex : GDS, DDPP)	
Bons de livraison et d'enlèvement des animaux	Éleveur(se)
Synthèse annuelle si elle existe (sanitaire, technico-économique) sur les 3 dernières années	

TABLEAU 3 :
SUPPORT DE TRAVAIL POUR LE VÉTÉRINAIRE - BOVINS



Données à recueillir	Qui les fournit ?
Composition et performance du troupeau :	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre moyen et maximum de vaches présentes. • Nombre moyen et maximum de génisses présentes (voir les « catégories » en fonction des places dans les bâtiments dédiés : surdensité ?) • Nombre de génisses qui vèlent • Nombre de veaux nés/sevrés (-> cf carnet des vêlages en filière allaitante) • Nombre d'animaux introduits par catégorie d'âge + motifs • Nombre d'animaux morts ou réformés par catégorie d'âge (0-1 mois, 1-6 mois, 6-24 mois, > 24 mois) + motifs 	
Bordereaux d'équarrissage	
Carnet sanitaire avec mention de l'administration de médicaments vétérinaires ou d'aliments supplémentés	Éleveur(se)
Bilan sanitaire et protocole de soins de l'année précédente et de l'année en cours s'il a eu lieu.	
Comptes rendus de visites/audits sanitaires (ex : GDS, contrôles de performance)	
Autres données sanitaires : ex : relevé de lésions podales ; retours d'abattoirs, résultats d'analyses, performances de reproduction...	
Résultat d'analyse d'eau de boisson	
Contrôle de performances : analyses de lait/analyses du poids, ...	
Vente de médicaments (en équivalent nombre de traitements)	Technicien
Résultats d'analyses	Vétérinaire

TABLEAU 4 :
SUPPORT DE TRAVAIL POUR LE VÉTÉRINAIRE - OVINS


Données à recueillir	Qui les fournit ?	
Composition et performance du troupeau : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre de lots (si besoin) • Nombre moyen et maximum de femelles mises à la reproduction (par lot le cas échéant). • Nombre de naissances • Nombre de brebis ayant mis bas + nombre d'agneaux vivants + nombre de morts nés + nombre de sevrés parmi ces mises-bas • Nombre de primipares mises à la reproduction + nombre d'agneaux vivants + nombre de morts nés + nombre de sevrés parmi ces mises-bas • Taux de réussite en IA pour les brebis et les primipares • Pourcentage du troupeau en dessaisonné • Nombre d'animaux réformés, âge et motifs • Nombre d'animaux morts par catégorie d'âge (0- 8 jours, 8 jours au sevrage, engraissement, adultes) + motifs • Nombre d'animaux introduits par catégorie d'âge + motifs 	Éleveur(se)	
Carnet d'agnelage		
Carnet sanitaire avec mention de l'administration de médicaments vétérinaires ou d'aliments supplémentés		
Bilan sanitaire et protocole de soins de l'année précédente et de l'année en cours s'il a eu lieu.		
Comptes rendus de visites sanitaires (ex : GDS, contrôles de performances)		
Autres données sanitaires : ex : relevé de lésions podales ; retours d'abattoirs, résultats d'analyses, ...		
Résultat d'analyse d'eau de boisson		
Contrôles de performances.		Technicien
Vente de médicaments (en équivalent nombre de traitements)		Vétérinaire
Résultats d'analyses		

TABLEAU 5 :
SUPPORT DE TRAVAIL POUR LE VÉTÉRINAIRE - CAPRINS



Données à recueillir	Qui les fournit ?
Composition et performance du troupeau :	
<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de chèvres en lactation ; de chevrettes de renouvellement ; de boucs (adultes et jeunes) • Nombre de naissances • Nombre d'animaux réformés, âge et motifs • Nombre d'animaux morts par catégorie d'âge (0- 8 jours, 8 jours au sevrage, chevrettes de 2-12 mois, adultes >12 mois) + motifs • Nombre d'animaux introduits par catégorie d'âge + motifs 	
Carnet sanitaire avec mention de l'administration de médicaments vétérinaires ou d'aliments supplémentés	Éleveur(se)
Bilan sanitaire et protocole de soins de l'année précédente et de l'année en cours s'il a eu lieu.	
Comptes rendus de visites sanitaires (ex : GDS, contrôles de performances)	
Autres données sanitaires : ex : relevé de lésions podales ; retours d'abattoirs, résultats d'analyses, ...	
Résultat d'analyse d'eau de boisson	
Composition de la ration	
Contrôles de performances.	Technicien
Vente de médicaments (en équivalent nombre de traitements)	
Résultats d'analyses	Vétérinaire

SYNTHÈSE DES DONNÉES ET DES QUESTIONNAIRES AVANT LE RENDEZ-VOUS

Selon les résultats des questionnaires éleveurs et intervenants et des résultats concernant les données reçues, le vétérinaire cherche à retracer la dynamique des maladies rencontrées, en distinguant ce qui relève d'un défaut de prévention ou d'un défaut de guérison. Il s'efforce d'identifier les problématiques principales à aborder en les hiérarchisant. Les points mis en évidence

via le questionnaire rempli par l'éleveur méritent davantage d'efforts pour optimiser l'observance des conseils prodigués ultérieurement².

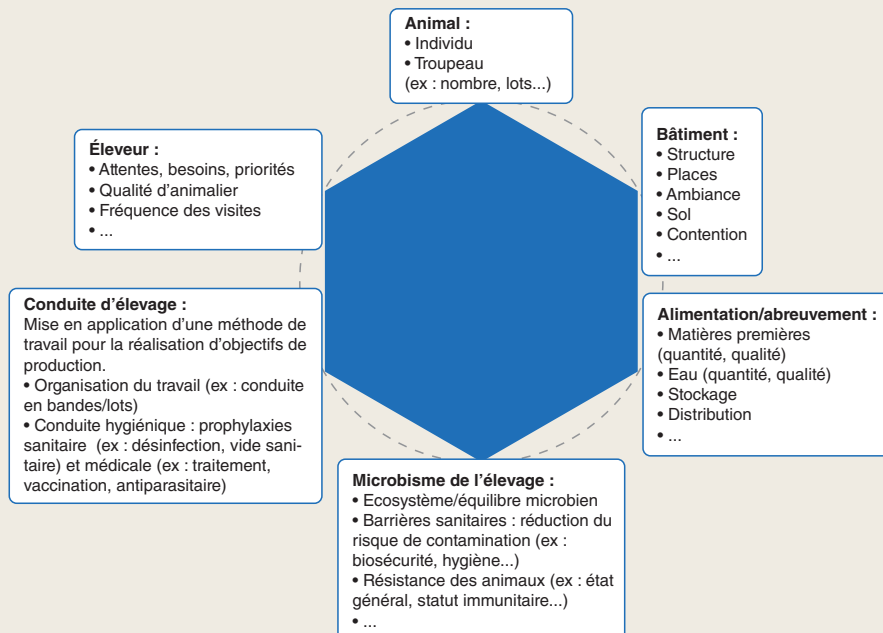
Le vétérinaire liste également les lieux qu'il souhaite visiter lors du rendez-vous quand il peut être difficile de parcourir l'ensemble des structures de l'élevage lors d'un seul rendez-vous.

L'ensemble des points à vérifier ou à aborder est listé par le vétérinaire. Il peut s'aider du schéma ci-dessous pour vérifier qu'il n'y a pas d'oubli.

² Arcangioli, M., Mounier, L., ALVES DE OLIVEIRA, L., Otz, P., Noordhuizen, J., 2009. Approche méthodologique de la visite d'élevage. Point Veterinaire 40, 9–14.

FIGURE 2 : REPRÉSENTATION SCHEMATIQUE D'UN ÉCOSYSTÈME « ÉLEVAGE » OPTIMAL


Ici, toutes les variables forment un cercle parfait, représenté en gris, elles sont donc optimisées (Tillon, 1980)³,⁴



³ Tillon, J.P., 1980. Épidémiologie des maladies du porc liées à l'élevage intensif. Synthèse des travaux réalisés depuis 1977 à partir de la Station de Pathologie Porcine de Ploufragan. Présentées aux 12es Journées de la Recherche Porcine, Paris, France, pp. 361–380.

⁴ Ganière, J.P., Andre-Fontaine, G., Drouin, P., Faye, B., Madec, F., Rosner, G., Fourichon, C., Wang, B., Tillon, J.P., 1991. L'écopathologie : une méthode d'approche de la santé en élevage. INRAE Prod. Anim. 4, 247–256. <https://doi.org/10.20870/productions-animales.1991>.



The image shows the interior of a large, modern sheep pen. The structure features a high, vaulted wooden roof with exposed beams and skylights that allow natural light to enter. The floor is covered with straw bedding. Numerous sheep are housed in long, narrow pens separated by metal railings. The railings are equipped with red and green plastic components, likely for feeding or water distribution. In the background, a person can be seen standing near a doorway. The overall atmosphere is clean and well-lit.

Le bâtiment tient une place importante dans la santé des troupeaux.

Comment se déroule l'entretien pendant le rendez-vous de santé multi-acteurs ?

ÉTAPE 1 :

Visite des installations et/ou des animaux.

ÉTAPE 2 :

Temps de discussion « autour de la table ».

- Entrer en matière par quelques questions informelles pour installer la convivialité, connaître l'état d'esprit de chacun et sa « météo intérieure ».
- Prévoir un temps pour refaire le point sur les objectifs du moment de l'éleveur, ses priorités en terme de pilotage de l'exploitation (temps libre, économique, projet d'investissement ou de changement), accéder à son point de vue sur ce qu'il aimerait résoudre en terme de santé animale.
- Ensuite, à partir des résultats des questionnaires et des notes que chacun a préparé suite à son analyse des données, posés sur la table, chacun expose sa vision sur la santé animale dans cet élevage et

les interrogations qui ont pu se poser pendant la préparation.

- Le vétérinaire parle en dernier en exposant avec pédagogie son analyse de la situation, sa synthèse des questionnaires. Il s'assure que les avis et les objectifs du rendez-vous de santé convergent dans le même sens vers les problématiques prioritaires à aborder.
- Dégager deux axes de travail maximum, les plus importants, dont celui qui préoccupe l'éleveur, ou qui revêt un caractère réglementaire, sur lesquels il y a une marge de progrès de l'élevage.
- Convenir ensemble d'objectifs communs pour la période à venir (à fixer selon le contexte).
- Mettre en place un plan d'actions avec des jalons sur l'année pour faire le point : Qui fait quoi et quand ? (formaliser la place de l'éleveur et des intervenants dans le plan d'action).
- Fixer les prochaines rencontres (intermédiaires).

ÉTAPE 3 : Synthèse et prochain RDV.

- Une synthèse est réalisée par le vétérinaire, qu'il reporte sur un premier document écrit au fur et à mesure du rendez-vous, qui sera ensuite remis au propre et envoyé après celui-ci.
- Tous les acteurs s'accordent sur l'échéance du prochain rendez-vous.
- L'éleveur synthétise oralement ce qu'il a appris et ce qu'il doit mettre en œuvre.



Que faire après le rendez-vous de santé multi-acteurs ?

ÉTAPE 1 : Le compte rendu

- **Mettre au propre et finaliser le compte rendu initié pendant la visite, avec le plan d'action priorisé.** Il comporte les constatations, les conclusions et la conduite à tenir avec qui fait quoi et quand. Mettre les jalons pour la réalisation dans le temps (voir annexe 2 : trame de compte rendu).
- **Transmettre le compte rendu aux différents acteurs pour signature (version numérique ou imprimée envoyée par la poste).**
- **Astuce :** en plus du compte rendu, réaliser un document simple, très visuel, co-construit, rassemblant les points-clés. Il peut être plastifié ou mis dans une pochette plastique, de préférence rangé dans un lieu où l'éleveur peut facilement le retrouver pour le consulter comme dans la pharmacie.
- **Recueillir le consentement de l'éleveur** pour transmettre le compte rendu à d'autres intervenants de l'élevage et faire le choix de ces intervenants avec lui.

ÉTAPE 2 : La mise en œuvre du plan d'actions et le suivi

Le suivi permet d'évaluer le progrès, de maintenir le contact et la motivation de tous. Cela peut également permettre de déceler d'autres troubles ou d'autres actions à mettre en œuvre pour mieux atteindre les objectifs fixés.

- **Chaque acteur met en œuvre** les actions prévues dans le compte rendu, pour donner suite au rendez-vous (mails, téléphone, sms) et réaliser le suivi de l'efficacité de l'action mise en œuvre
- Des points intermédiaires entre certains intervenants pourront être réalisés conformément au plan d'action du compte rendu.
- **Le vétérinaire transmet le compte rendu** à d'autres intervenants en élevage si l'éleveur a donné son accord (cf. annexe 3)
- Prévoir un enregistrement du bilan et un outil pour mettre à disposition l'historique des visites (ex : plateforme web de partage des données).



Annexes

Annexe 1 : Questionnaire préalable au rendez-vous de santé

Annexe 2 : Compte rendu du rendez-vous de santé

Annexe 3 : Évaluation de la mise en application du plan d'action

ANNEXE 1

Questionnaire préalable au rendez-vous de santé*À remplir par chaque personne avant le rendez-vous*

Concernant **les problèmes sanitaires rencontrés** dans l'élevage, pouvez-vous citer :

- Un problème sanitaire rencontré les années passées et qui a eu tendance à s'améliorer cette année¹

.....

- Un problème sanitaire persistant ou nouveau rencontré cette année

.....

Concernant **les résultats économiques**, pouvez-vous citer :

- Un/des éléments techniques ayant plutôt contribué à l'amélioration de ces résultats²

.....

- Un/des éléments techniques ayant plutôt dégradé ces résultats cette année²

.....

Concernant **la biosécurité de l'élevage**, pouvez-vous citer :

- Une amélioration effectuée dans l'année pour la protection sanitaire de l'élevage³

.....

- Une amélioration possible ou souhaitable pour la protection sanitaire de l'élevage³

.....

¹ Le problème sanitaire peut être :

- Une maladie déterminée et diagnostiquée
- Une observation générale comme un trouble locomoteur ou un trouble respiratoire par exemple
- Un symptôme particulier : diarrhée, toux...

² Quelques exemples d'éléments pouvant améliorer ou dégrader les résultats économiques de l'exploitation : mortalité, saisie à l'abattoir, augmentation/baisse de production, baisse/augmentation des frais vétérinaires, gain/manque de poids, bon/mauvais indice de consommation...

³ L'amélioration dans la biosécurité peut concerner par exemple :

- La structure de l'élevage : barrières ou délimitation, ajout ou amélioration de sas, amélioration de l'étanchéité ou de la nettoyabilité des locaux, aménagement des abords...
- Le fonctionnement de l'élevage : gestion des flux, affichage/signalétique, tenues d'élevage, modification des procédures de décontamination, gestion des visites
- L'environnement de l'élevage : gestion des nuisibles, des cadavres, des effluents.

Concernant **les frais vétérinaires**, pouvez-vous citer :

- Le/les postes en diminution⁴

.....

- Le/les postes en augmentation⁴

.....

Pour l'éleveur(se) uniquement : quel(s) est(sont) votre(s) souhait(s) prioritaire(s) vis-à-vis de votre élevage à moyen terme (ex : réduire le temps de travail, agrandir ou réduire la taille de l'exploitation, diversification...) ?

.....

⁴ Les différents postes de frais vétérinaires sont généralement les suivants : Antibiotiques / Antiparasitaires / Vaccins / Autres médicaments / produits d'hygiène / produits diététiques et nutritionnels

ANNEXE 2 (suite)

Compte rendu du rendez-vous de santé datant du :



3 - Plan d'actions à mettre en œuvre : qui fait quoi, pour quand ?

Les actions à mettre en œuvre seront décrites précisément pour éviter toute dérive de mémorisation ou d'interprétation. Écrire également ce qu'il faut surtout continuer à faire. Identifier les personnes devant mettre en place ces actions ou sur lesquelles s'appuyer. Si des désaccords sont identifiés, il est nécessaire de les écrire.

Mesures conseillées	Objectifs	Qui ?	Date butoir

Vétérinaire :
Date :
Signature :

Intervenant(e) :
Date :
Signature :

Éleveur(se) :
Date :
Signature :

4 – Dates des prochaines visites :

.....
.....

ANNEXE 3

Évaluation de la mise en application du plan d'action



Nom de l'exploitation : N° EDE :

Nom et prénom de la personne contact : Nom de l'intervenant(e) :

1. État de la mise en application des mesures de maîtrise conseillées

Indiquer si les mesures préconisées lors du 1^{er} rendez-vous de santé ont pu être mises en place, si les objectifs ont été atteints, si des modifications sont à apporter...

Mesures conseillées (date :)	Bilan lors du suivi n°1 (date :)	Bilan lors du suivi n°2 (date :)	Bilan lors du suivi n°3 (date :)

ANNEXE 3 (suite)

Évaluation de la mise en application du plan d'action



2. Autres observations/remarques

Indiquer tout élément nécessaire à une mise en place efficace des mesures préconisées en fonction du bilan effectué le jour de la visite.

Date :

RAS observations/remarques :

.....

.....

Date :

RAS observations/remarques :

.....

.....

Date :

RAS observations/remarques :

.....

.....

Vétérinaire :
Date :
Signature :

Intervenant(e) :
Date :
Signature :

Éleveur(se) :
Date :
Signature :

Le rendez-vous de santé multi-acteurs d'un élevage de ruminants ou de monogastriques

Les travaux menés dans le cadre du projet de recherche UniFil Anim Santé ont souligné que dans les filières monogastriques et ruminants les outils de pilotage de la santé du troupeau utilisés par les conseillers et les éleveur(se)s sont différents : les éleveurs utilisent des outils permettant de détecter et d'agir rapidement alors que les intervenants utilisent plutôt des outils nécessitant la collecte de données et l'émission de bilans périodiques. Cette différence rend nécessaire le dialogue entre les parties, avec des explications pour une prise en compte des différents points de vue. Des rendez-vous ciblés sur la santé des troupeaux existent d'ores et déjà (ex : lors du Bilan Sanitaire d'Élevage), mais ils n'impliquent souvent que l'éleveur et le vétérinaire. Or, lors du projet, l'intérêt de la communication entre intervenants a été souligné par les éleveurs dans les filières monogastriques et était fréquemment regretté en filières ruminants. C'est pourquoi il a été exprimé par les différents acteurs le besoin d'un rendez-vous de santé plus large, impliquant, en plus du vétérinaire et de l'éleveur, d'autres intervenants (technicien de l'organisation de production, du contrôle de performances, etc..) qui pourront fournir les informations complémentaires, partager les objectifs à atteindre et participer au suivi.

Ce guide a donc pour objet de fixer le cadre de ce rendez-vous de santé multi-acteurs et de donner les lignes directrices pour son organisation et sa mise en œuvre. La plupart des éléments abordés pourront également être utilisés pour la mise en place de bilans sanitaires d'élevages, et il sera possible de s'en inspirer pour organiser des rendez-vous éleveur/vétérinaire.



Décembre 2022

Site UniFil Anim Santé :
<https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/pei-sante-animale/>

Avec le soutien financier de :

